



## Compte rendu de la Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) du 27 janvier 2015

### Mouvement local des cadres B au 1er mars 2015

La CAPL s'est tenue le 27 janvier, présidée par M. Halbique.

La CGT Finances Publiques a dénoncé les sous effectifs chroniques de la catégorie B à Paris : 232 emplois vacants (111 en filière fiscale et 121 en filière gestion publique). Il faut y ajouter l'absence de compensation des temps partiels (55 équivalents temps plein). Pour répondre aux besoins, la direction dispose de seulement 78 agents ALD (à la disposition du directeur).

La CGT déplore une fois de plus le grand nombre de vacances d'emploi. La réduction d'effectifs au niveau national engendre au plan local une désertification sur certains sites.

Elle dénonce également le gel d'un poste non offert à la mutation dans la filière fiscale au PCE 8<sup>ème</sup> Madeleine, qui entraîne le non respect de la fiche de vœux d'une collègue.

La CGT a demandé :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et des créations d'emplois à la hauteur des besoins
- le respect de la règle de l'ancienneté administrative dans les mouvements locaux sans aucune dérogation
- la suppression des postes à profil ou à avis (Equipes Départementales de Renfort - EDR)
- le comblement de tous les postes vacants
- des affectations locales les plus fines possibles et prononcées à la résidence (à l'arrondissement à Paris), à la structure, au service, sans limitation du nombre de vœux
- un TAGERFIP de la DRFiP pour les emplois de direction en adéquation avec les charges de ces structures.
- la communication du plan triennal de la DRFiP Paris donnant plus de visibilité aux collègues pour effectuer leur mutation (structures supprimées...)

Il s'agit du 1<sup>er</sup> mouvement complémentaire ouvert aux contrôleurs des deux filières. A Paris seulement 32 collègues y ont participé.

Pour la CGT, ce mouvement de mutations du 1<sup>er</sup> mars doit être un vrai mouvement, pas un mouvement complémentaire réduit comme peau de chagrin.

La situation dans les services est catastrophique, ce qui ne fait qu'accroître les tensions et la souffrance au travail de nombreux collègues, ainsi que l'abandon de plusieurs missions.

**La CGT a voté contre le mouvement de mutations pour dénoncer la situation calamiteuse de l'emploi à Paris et les gels de postes imposés (l'Administration a voté pour, Solidaires contre, FO s'est abstenu).**

*Par ailleurs, interrogé par la CGT sur la situation des collègues de la Caisse des Dépôts et Consignations dont le service devrait être supprimé au 1<sup>er</sup> septembre 2015, M. Halbique a répondu que l'engagement pris par le DRFiP de réserver aux collègues concernés les emplois de direction se libérant sur le Pôle Centre serait respecté.*